



« C'est demain que nous partons. » Lettres d'internés, du Vel d'Hiv à Auschwitz

Exposition au Mémorial de la Shoah de Drancy
Du 27 mars au 22 décembre 2022

Dans le cadre de la 80^e commémoration
de la Rafle du Vel d'Hiv (16 et 17 juillet 1942)



Zalma Wojakowski écrivant une lettre devant la photo de sa femme et de ses enfants, camp de Beaune-la-Rolande (Loiret). France, 20/05/1942 © Mémorial de la Shoah/coll. Régine Betts

À partir du 27 mars 2022, le Mémorial de la Shoah de Drancy présente pour la première fois une grande sélection de lettres d'internés des camps de Drancy et du Loiret, dans son exposition « C'est demain que nous partons. » *Lettres d'internés, du Vel d'Hiv à Auschwitz*. Ce titre fort dévoile une émouvante confession écrite dans l'une de ces lettres, ultime témoignage d'un destin brisé par la déportation.

Trésors des familles qui les ont confiés au Mémorial, ces lettres sont le témoignage bouleversant de l'humanité derrière les noms et les nombres. Écrites au Vel d'Hiv, à Drancy, dans le Loiret et dans d'autres camps d'internements ces lettres reviennent, 80 ans plus tard, sur ces lieux de mémoire, pour témoigner, à travers leurs auteurs, de la Shoah en France.

À partir de la fin de l'année 1940, des dizaines de milliers de Juifs se retrouvent enfermés dans les camps d'internement de la zone libre puis dans ceux de la zone occupée. Leur seul lien avec l'extérieur est alors la correspondance qu'ils peuvent parfois faire parvenir à leurs proches.

Avec le déclenchement de la « Solution finale » en 1942 et les déportations, ce fil tenu maintenu avec l'extérieur se transforme en adieux avant la déportation. Ces lettres constituent souvent les dernières traces laissées par les victimes à la veille de leur départ, ou même parfois écrites depuis les wagons qui les emmènent « vers l'Est ». Envoyées depuis les camps d'internement, depuis Drancy ou jetées des trains, ces billets et cartes postales sont les derniers mots des victimes de la Shoah parvenus à ceux qu'ils aimaient.

Traduits, retranscrits, les originaux et fac-similés seront étayés de photographies et d'objets liés à la correspondance. Des éléments historiques permettront de mettre en lumière l'importance de la correspondance dans la Shoah, pendant et après la guerre, et son rôle essentiel dans la transmission de la mémoire et de l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.



« J'ai choisi la marguerite à cause de ton nom ; il [Georges Horan] a choisi des soleils parce que ce sont de grandes marguerites, mais leurs couleurs sont plus vives, plus éclatantes. Il y a 7 fleurs, parce que cela fait 7 ans que nous nous sommes unis. Je voudrais aussi que ces fleurs te donnent un peu plus de courage, plus de résignation, car je suis effrayé de ton moral aussi bas. Je te croyais plus forte devant l'adversité, et plus philosophe, donc plus résignée. Car qu'est-ce que tout cela à côté de la mort ou de la maladie. Oh je me rends bien compte combien est pénible pour toi la séparation, donc la solitude. »

→ Extrait de la carte datée du 30 janvier 1943 adressée par Alphonse Joel, interné au camp de Drancy, à sa fiancée. A l'occasion de leur 7^{ème} anniversaire de mariage, Alphonse Joel a demandé à Georges Koiranski dit Horan, interné également à Drancy, d'orner la carte de marguerites aux couleurs du soleil. Alphonse Joel est déporté le 16 juillet 1943 à destination des îles anglo-normandes d'où il revient.

© Mémorial de la Shoah / coll. Melciotte

DES LETTRES POUR RETRACER L'HISTOIRE

Les lettres recouvrent l'intégralité de l'histoire de la Shoah. De l'internement dans les camps et à Drancy, ultime étape avant la déportation, proches et déportés n'auront eu de cesse d'écrire. Après l'arrestation, à travers l'écriture à leur famille, leurs amis, leur employeur, leur logeur, les personnes internées tentent d'anticiper leur absence, dont la durée est incertaine. Si certaines lettres tentent d'obtenir une libération auprès des autorités administratives ou par le biais de proches, d'autres sont marquées par un sentiment d'adieu, à mesure que le départ approche. Après la guerre, la lettre administrative fera son retour, sous la plume des rescapés qui tenteront de retrouver la trace des membres de leur famille disparus.



© Mémorial de la Shoah / coll. André Weisman

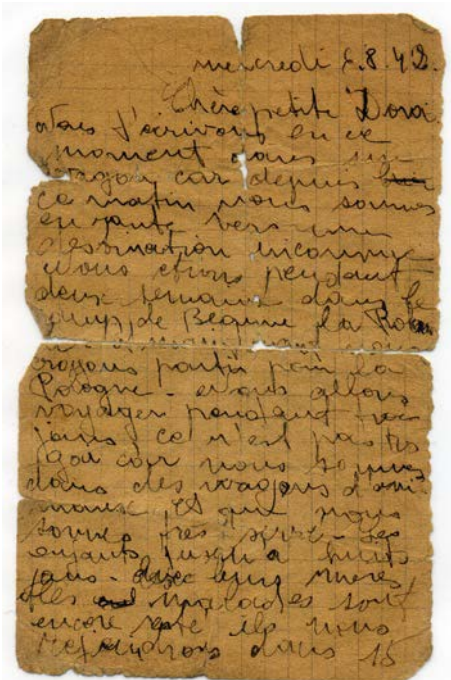
LETTRES OFFICIELLES, MOTS CLANDESTINS

Pour les internés, dont le quotidien est marqué par l'incertitude, la lettre a un double rôle. Contrôlée, elle est l'unique moyen de se procurer des vêtements et de la nourriture. Censurée, elle sert à la fois à rassurer ses proches et à les avertir du danger. Brutalement coupé du monde extérieur, l'interné n'a que l'écriture pour tenter de répondre à l'incertitude réciproque quant au devenir de l'autre. Ecrites à Drancy la veille du départ ou jetées du train, elles sont, parfois consciemment, un adieu définitif.

→ Carte adressée à Lina Rose Braunthal, internée au camp de Drancy par Mme Gouyon sa voisine. La carte est refusée par la censure et renvoyée à son expéditeur. Lina Rose Braunthal est arrêtée lors de la rafle du Vel d'Hiv et internée à Drancy le 16 juillet 1942. Elle est déportée par le convoi 34 du 18 septembre 1942 parti de Drancy. Elle est assassinée à Auschwitz.

ÉCRIRE A TOUT PRIX

Cette exposition permettra de comprendre comment les internés et les déportés écrivaient : quels moyens étaient utilisés pour se procurer du papier, pour faire parvenir le courrier, dans les circuits légaux et de manière clandestine. Le papier étant une denrée rare dans les camps d'internement, et plus rare encore à Auschwitz-Birkenau, la difficulté à se procurer de quoi écrire pousse les internés à avoir recours à divers supports, certains conventionnels, comme les cartes postales, d'autres moins. Jusque dans les trains qui les emmènent à l'est, et au cœur-même d'Auschwitz, par besoin d'écrire à tout prix, pour les autres et pour soi, les déportés n'auront eu de cesse de chercher des supports et des moyens de faire parvenir leurs mots.



© Mémorial de la Shoah / coll. Monique Zylberberg

UN CONVOI, UNE LETTRE

73 convois partirent de France à destination des centres de mise à mort, majoritairement Auschwitz-Birkenau. A l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, conduite les 16 et 17 juillet 1942 avec la collaboration de la police française, le Mémorial de la Shoah commémorera, notamment à travers cette exposition, les victimes de la Shoah. Chaque convoi sera rappelé par une lettre d'une des personnes déportées par ce convoi, le tout intégré au sein d'une frise, fruit d'un travail de recherche inédit.

« Nous t'écrivons en ce moment dans un wagon car depuis ce matin nous sommes en route vers une destination inconnue. »

→ Extrait de lettre datée du 6 août 1942 jetée du train par une inconnue déportée par le convoi 15 parti de Beaune-la-Rolande le 5 août 1942 à destination d'Auschwitz-Birkenau.

Commissariat scientifique :

Commissariat scientifique : Karen Taieb, responsable des archives du Mémorial de la Shoah, et Tal Bruttman, historien.

Coordination générale et scénographie : Gaëlle Seltzer Studio.

QUESTIONS AUX COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

En quoi ces lettres sont-elles des sources indispensables à la compréhension du quotidien dans les camps, de l'incompréhension ou de l'incertitude, de l'espoir ou de la peur avant la déportation ?

Ces lettres sont le témoignage sur le vif de la réalité vécue par les personnes arrêtées, internées, avec pour seul filtre les précautions que l'on prend quand on s'adresse aux gens qui nous sont chers, pour ne pas les blesser, les inquiéter davantage. Leur contenu est parfois très pragmatique, terre à terre, avec des conseils sur la conduite à tenir, ou des demandes d'approvisionnement en tout genre. Parfois, elles sont pleines de réflexion sur le passé ou sur l'avenir, sur la foi ou les rapports entre les êtres humains. Chaque courrier est un instantané, pris sur le vif, qui renseigne précisément sur ce que les déportés savaient de la « destination inconnue » où on les envoyait.

Pensez-vous qu'elles constitueront les « témoignages » après la disparition inévitable des témoins ?

Leur conservation est indispensable pour rappeler l'histoire et la mémoire des personnes qui les ont écrites, elles sont la voix des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont disparu dans la Shoah. Mais elles sont aussi de véritables documents d'archives, nécessaires aux historiens pour écrire l'histoire.

Quelles solutions trouvaient les déportés pour se procurer papier et crayon, denrées rares dans les camps ?

Tous les moyens sont bons. Plusieurs courriers font état de demandes de papier et d'encre à ajouter dans la composition des colis. L'entraide, la débrouille sont au cœur du système. Mais parfois, c'est un véritable commerce clandestin qui se met en place, les timbres, le papier et le passage des lettres clandestines se font au marché noir.

Comment êtes-vous parvenus à retrouver à quel convoi appartenait chacune des lettres ?

La majorité des lettres nous ont été confiées par les familles des déportés. À partir du moment où nous avons le nom de celui qui écrit, il est malheureusement facile de retrouver le convoi par lequel il a été déporté puisque tous les juifs déportés de France sont aujourd'hui identifiés, leur noms gravés sur le Mur des Noms. Mais il arrive que des lettres soient trouvées seulement signées d'un prénom ou d'un surnom et dans ce cas, identifier l'auteur est bien plus difficile. Dans l'exposition seront présentées quelques lettres dont nous n'avons pu identifier les auteurs. Peut-être que des visiteurs seront en mesure de nous aider à les identifier.

À quelle fin les enfants et petits-enfants des auteurs de ces lettres vous confient-ils ces trésors familiaux, derniers souvenirs de leur parent disparu ?

Ces dernières années, les archives privées ont été de plus en plus mises en avant, utilisées notamment par les historiens qui, quand ils se livrent à de la micro-histoire, vont s'appuyer sur ces documents. Il y a donc une prise de conscience de la part des familles que ces papiers, ces photos, ces objets qui sont leur patrimoine familial, sont aussi des documents historiques dont l'intérêt dépasse le strict cercle de la famille. C'est aussi l'aboutissement d'un long travail de persuasion que nous menons auprès des enfants et petits-enfants de déportés, de les assurer que nous saurons nous montrer dignes de conserver ces bouts de papier qui sont pour eux, comme pour nous, d'une valeur inestimable. Les conditions de conservation sont également un argument fort qui pèse quant au choix de nous confier les pièces originales plutôt que des copies. Et enfin, le fait que nous nous attachons, au quotidien, à rappeler le souvenir des disparus par la présentation de ces documents de mille et une façons et dont cette exposition est le parfait exemple. Tous les donateurs de documents que nous avons contactés pour les prévenir de l'utilisation de leurs lettres ont donné leur accord sans réserve. Notre seul regret, ne pas avoir pu en présenter davantage.



© Florence Brochoire

INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah, Drancy

110-112 avenue Jean Jaurès

93700 Drancy

Tél. : 01 42 77 44 72

contact@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

Ouverture de 10h à 18h

tous les jours,

sauf le vendredi et le samedi.

Autour de l'exposition :

Visites guidées

CONTACT PRESSE

Pierre Laporte Communication

Clarys Lutaud-Nony

06 77 86 26 88

Laurent Jourden

Jules Lyochon

memorial@pierre-laporte.com

01 45 23 14 14

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Il réunit aujourd'hui cinq sites : le Mémorial de la Shoah de Paris et du site de Drancy, le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le CERCIL Musée - mémorial des enfants du Vel d'Hiv (Loiret), le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « Solution finale », le centre de documentation (50 millions de pièces d'archives et 1 500 archives sonores, 350 000 photographies, 3 900 dessins et objets, 12 000 affiches et cartes postales, 30 000 documents cinéma, 14 500 titres de films dont 2 500 témoignages, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée. Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial travaille aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX^e siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide des Arméniens.

MÉMORIAL DE LA SHOAH DE DRANCY

Complémentaire du Mémorial de la Shoah de Paris, le Mémorial de la Shoah de Drancy est un lieu de médiation entre le site de l'ancien camp et le public, un lieu d'histoire et de transmission. Il permet au public scolaire comme au grand public de mieux connaître l'histoire de la cité de la Muette et notamment le rôle central du camp de Drancy dans l'exclusion des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale et dans la mise en œuvre de la « Solution finale ».